

**KEYRUS**

**Société Anonyme au capital de 4.319.467,50 €**

**Siège Social : 155, rue Anatole France – 92300 Levallois Perret**

**400 149 647 RCS Nanterre**

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**

**DU 6 JUIN 2024**

*Résultats des votes*

**A TITRE ORDINAIRE**

QUORUM A TITRE ORDINAIRE

20% soit 3.181.154 actions

ACTIONNAIRES PRESENTS, REPRESENTES OU AYANT VOTE PAR CORRESPONDANCE

14.635.617 actions soit 84,70% des actions

Représentant 14.635.617 voix soit 92.01% des voix

<b>Résolution n°1</b>	<i>Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2023</i>	Adoptée à l'unanimité
<b>Résolution n°2</b>	<i>Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2023</i>	Adoptée à l'unanimité
<b>Résolution n°3</b>	<i>Affectation du résultat</i>	Adoptée à l'unanimité
<b>Résolution n°4</b>	<i>Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions</i>	Faute de quorum, non soumise au vote
<b>Résolution n°5</b>	<i>Fixation du montant de la rémunération annuelle globale des administrateurs</i>	Adoptée à l'unanimité
<b>Résolution n°6</b>	<i>Autorisation donnée au conseil d'administration d'opérer sur les actions de la Société</i>	<b>Amendée à la demande d'un actionnaire</b> Adoptée à l'unanimité

**KEYRUS**

**Société Anonyme au capital de 4.319.467,50 €**

**Siège Social : 155, rue Anatole France – 92300 Levallois Perret**

**400 149 647 RCS Nanterre**

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**

**DU 6 JUIN 2024**

*Résultats des votes*

**A TITRE EXTRAORDINAIRE**

QUORUM A TITRE EXTRAORDINAIRE

25% soit 3.976.442 actions

ACTIONNAIRES PRESENTS, REPRESENTES OU AYANT VOTE PAR CORRESPONDANCE

14.635.617 actions soit 84,70% des actions

Représentant 14.635.617 voix soit 92,01% des voix

<b>Résolution n°7</b>	<i>Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société</i>	Adoptée à l'unanimité
<b>Résolution n°8</b>	<i>Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société, dans le cadre d'une offre au public conformément à l'article L. 225-136 du Code de commerce</i>	Adoptée à la majorité
<b>Résolution n°9</b>	<i>Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, conformément à l'article L. 225-135-1 du Code de commerce</i>	Adoptée à la majorité
<b>Résolution n°10</b>	<i>Délégation de compétence donnée au conseil d'administration en vue d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce</i>	Adoptée à la majorité
<b>Résolution n°11</b>	<i>Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par l'émission d'actions réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers, conformément à l'article L. 225-138-1 du Code de commerce</i>	Rejetée à la majorité

<b>Résolution n°12</b>	<i>Plafond global des autorisations d'émission en numéraire</i>	Adoptée à l'unanimité .
<b>Résolution n°13</b>	<i>Délégation de pouvoirs donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves ou bénéfices ou autres sommes dont la capitalisation serait admise, conformément à l'article L. 225-130 du Code de commerce</i>	Adoptée à l'unanimité .
<b>Résolution n°14</b>	<i>Délégation de pouvoirs à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la société, sans droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'un échange de titres financiers</i>	Adoptée à l'unanimité .
<b>Résolution n°15</b>	<i>Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux éligibles de la Société ou des sociétés liées conformément aux articles L .225-177 et suivants du Code de commerce</i>	Adoptée à la majorité
<b>Résolution n°16</b>	<i>Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux éligibles de la Société ou des sociétés liées conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce</i>	Adoptée à la majorité
<b>Résolution n°17</b>	<i>Délégation de compétence octroyée au conseil d'administration à l'effet d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, des bons autonomes de souscription d'actions au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe, conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce</i>	Adoptée à la majorité
<b>Résolution n°18</b>	<i>Autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital de la Société par voie d'annulation de tout ou partie de ses propres actions</i>	Adoptée à l'unanimité .